



La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne dans le Morbihan

## **RECRUTE**

### **Un « apprenti Maître-Nageur Sauveteur » F/H à temps plein**

Pour son Pôle Service aux Habitants

*(CDD de 12 mois)*

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne regroupe 12 communes : Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, La Roche Bernard, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal Muzillac, Péaule, Saint Dolay.

Située au cœur d'un triangle Vannes, Nantes/Saint-Nazaire et Redon, elle bénéficie d'une position géographique stratégique, au sud du département du Morbihan, en limite de la Loire Atlantique et de l'Ille et Vilaine. Sa proximité du golfe du Morbihan et de la presqu'île de Guérande lui confère une attractivité certaine.

Le pôle **service aux habitants**, comprend les services :

- **Culture (1 agent)**
- **Solidarités (4 agents)**
- **Coordination jeunesse (3 agents)**
- **Transports scolaires et collèges (1 agent)**
- **Sports (10 agents)**

### **MISSIONS**

L'alternant(e) travaillera sur les actions suivantes :

- Formation au métier de MNS
- Participation aux missions de surveillance et d'enseignement dans les conditions autorisées par le statut d'apprenti et du code du sport.
- Intervenir au sein des projets éducatifs et sportifs en cohérence avec la politique de la collectivité.
- Participer à l'élaboration des projets éducatifs.
- Enseigner les activités de la natation à des différents publics.
- Encadrer les activités aquatiques communautaires (aquagym, aquabike...).
- Assurer la sécurité des usagers en application du POSS.
- Faire appliquer le règlement.

- Repérer les comportements à risque.
- Dialoguer et réguler les conflits.
- Organiser et participer aux activités événementielles de la piscine.
- Accueillir et informer les différents publics.
- Contribuer au respect des normes d'hygiène.
- Assurer la mise en place, le rangement et l'entretien du matériel pédagogique

### **COMPETENCES REQUISES**

- Dynamique, audacieux et disponible.
- Sens du service public et du travail en équipe.
- Ponctuel.
- Rigoureux.
- Pédagogue.
- Bonne capacité d'adaptation.
- Diplômes requis : BNSSA et PSE1.

### **RELATIONS**

- Placé sous l'autorité du responsable du service des sports

### **CONDITIONS D'EXERCICE**

- **Lieu de travail** : Piscine de Nivillac
- **Temps de travail** : rythme à définir selon le planning de la formation
- **Durée du contrat** : 1 an
- **Rémunération** : rémunération réglementaire de l'apprentissage
- **Poste à pourvoir** : le 2 septembre 2024

### **MODALITES DE RECRUTEMENT**

Candidature (lettre + CV) à adresser **dans les meilleurs délais** (les candidatures seront analysées à leur réception).

sous la référence « SERVICE **SPORT 07/2024** » à Monsieur le Président d'Arc Sud Bretagne

Allée Raymond Le Duigou - 56 190 MUZILLAC ou par mail à [contact@arcsudbretagne.fr](mailto:contact@arcsudbretagne.fr)